



NOTE 2017

# **PAPI – PPRI** de la Canche



## **Partie 1 – Diagnostic territorial** **Volet 3 – Caractérisation des enjeux exposés** **LCOM16 – Note sur la détermination des enjeux PAPI**



## TABLE DES MATIERES

1	IDENTIFICATION DES ENJEUX DANS L'ENVELOPPE MAXIMALE .....	4
1.1	Analyse des données numériques .....	4
1.2	Sollicitations des acteurs techniques (par mail / téléphone).....	7
1.3	Rencontre des représentants des communautés de communes et visites de terrain.....	8
1.3.1	Complément / validation des données précédemment recensées.....	8
1.3.2	Caractérisation d'indicateurs complémentaires .....	8
1.3.3	Visite de zones représentatives pour définir des zones d'échantillonnage.....	10
2	ANALYSE DES ENJEUX POUR DIFFERENTS SCENARIOS.....	10
3	ESTIMATION DES COUTS DES DOMMAGES.....	10





La définition des enjeux doit permettre de répondre aux questions suivantes pour chaque occurrence de crue considérée :

- qu'est-ce qui est présent dans la zone inondable ? (qu'est-ce qui est exposé ?). Il s'agit donc de recenser, de localiser et de décrire les différents enjeux selon les typologies des guides PPR et AMC pour aboutir à une cartographie de l'occupation des sols et des enjeux vulnérables ;
- qu'est-ce qui, hors de la zone inondable, est susceptible d'être impacté par l'inondation ?
- quelle est la vulnérabilité du territoire ? (coûts des dommages en situation initiale, indicateurs de vulnérabilité...)

On tendra donc à localiser et caractériser dans les enveloppes de crues des secteurs d'occupation du sol homogène, les enjeux liés à la sécurité des personnes, à la protection des biens et à la gestion de crise ainsi que les enjeux socio-économiques vulnérables au risque d'inondation de manière à ce que chaque élément identifié respecte les exigences du guide méthodologique relatif aux AMC appliqués aux mesures de prévention des inondations et de ses annexes techniques édités par le Commissariat Général au Développement Durable en juillet 2014.

## 1 Identification des enjeux dans l'enveloppe maximale

La zone maximale inondée est identifiée à partir de la modélisation d'un événement d'occurrence millénaire. A ce stade de l'étude, il est proposé de retenir une zone de tampon de 50 m en périphérie de l'enveloppe pour ne pas écarter d'enjeu périphérique. Une distinction sera cependant réalisée entre les enjeux situés en zone inondable et ceux situés dans la zone tampon.

Les enjeux suivants feront l'objet d'un recensement à l'échelle du bassin versant et non pas limité à la zone inondable, afin de pouvoir disposer des informations nécessaires à la caractérisation de la vulnérabilité du territoire :

- bâtiments participant directement à la gestion de crise ;
- entreprises aidant à la reconstruction après une inondation dans les communes exposées ;
- stations de traitement des eaux usées ;
- alimentation en eau potable (captages) ;
- capacité d'hébergement communale en cas de nécessité d'évacuation ;
- nombre de postes « énergie et télécommunication ».

### 1.1 Analyse des données numériques

Différentes bases de données seront analysées pour caractériser les indicateurs préconisés dans le cahier des charges PAPI 3 et le guide méthodologique relatif aux AMC. Ces indicateurs seront recensés selon le tableau ci-dessous.

Tableau 1-1 : données numériques exploitées pour définition des indicateurs

Type indicateur	N°	Indicateur	Exploitation des données numériques
Prioritaire AMC	P01	Nombre de personnes habitant en zone inondable et part communale	INSEE : données carroyées avec une résolution au pas de 200 m du dénombrement des personnes au 31 décembre de l'année de référence de l'INSEE BD TOPO : batis
	P02	Part des personnes habitants dans des logements de plain-pied en zone inondable par commune	Nombre d'habitants sans double compte par carreau de 200x200 m BD TOPO : Bâti (classe BATI_INDIFFERENCIE), Zones d'activités de la BD Topo (classe SURFACE_ACTIVITE)



Type indicateur	N°	Indicateur	Exploitation des données numériques
	P03	Capacité d'accueil des bâtiments hébergeant une population sensible en zone inondable	Scolaire : BD Topo classe PAI_SCIENCE_ENSEIGNEMENT, champ NATURE = « Enseignement primaire », « Enseignement secondaire » Prisons : BD Topo, classe PAI_ADMINISTRATIF_MILITAIRE, champ NATURE = « Etablissement pénitentiaire ». Tribunaux : BD Topo, classe PAI_ADMINISTRATIF_MILITAIRE, champ NATURE = « Palais de justice ». Crèches et haltes-garderies : BD SIRENE Familles NAF 2008 84 à 88.
	P03	Capacité d'accueil des établissements de santé en zone inondable	BD FINESS (localisés par adresse)
	P03	Capacité d'accueil des campings et centres d'hébergement vacances en zone inondable	BD Topo : classe PAI_CULTURE_LOISIRS dont champ NATURE = « Campings » ou « Village de vacances »
	P04	Part des bâtiments participant directement à la gestion de crise hors et dans la zone inondable	BD Topo : classe BATI_REMARQUABLE, dont le champ NATURE vaut « Mairie », « Préfecture » « Sous-préfecture ») BD Topo : classe PAI_ADMINISTRATIF_MILITAIRE, dont le champ NATURE vaut « Caserne de pompiers », « Enceinte militaire » (vérifier si ces bâtiments sont toujours d'usage militaire) ou « Poste ou hôtel de police »
	P05	Trafic journalier des réseaux de transport en zone inondable	BD Topo classe ROUTE, attribut CL_ADMIN valant « Autoroute », « Nationale », « Départementale » ou « Autre » BD Topo classe TRONCON_VOIE_FERREE, attributs NATURE valant « Principale » ou « Transport urbain »
	P06	Part d'entreprises aidant à la reconstruction après une inondation dans les communes exposées	BD SIRENE : codes NAF 43.11, 43.12, 43.99, 46.63Z, 49.41B, 49.41C, 77.12Z, 77.32Z.
	P07	Nombre de personnes travaillant en zone inondable	Base de données SIRENE à l'adresse ou géolocalisée Ou IRIS emploi INSEE ET : Données des taxes foncières des entreprises (« MAJIC »)
	P08	Stations de traitement des eaux usées en zone inondable : charge journalière entrante en moyenne annuelle	assainissement.developpement-durable.gouv



Type indicateur	N°	Indicateur	Exploitation des données numériques
	P09	Déchets : capacités de traitements et de stockage en zone inondable	BD ICPE : <a href="http://www.installationsclassees.developpement-durable.gouv.fr">http://www.installationsclassees.developpement-durable.gouv.fr</a> Rubriques de la nomenclature concernées : déchets et traitement, décharges d'ordures ménagères, incinération, regroupement d'ordures ménagères et DIB, regroupement, reconditionnement de déchets, traitement de déchets industriels, traitement de déchets urbains. Déchèteries : base de données SINOE S3IC : <a href="http://www.installationsclassees.developpement-durable.gouv.fr">www.installationsclassees.developpement-durable.gouv.fr</a> (consultation tout public) <a href="http://gidic.dgpr.i2/sigic/sigic/mdr_icpe.htm">http://gidic.dgpr.i2/sigic/sigic/mdr_icpe.htm</a> (services du MEEM : exportable au format excel) BASIAS : <a href="http://basias.brgm.fr/">http://basias.brgm.fr/</a> (exportable au format csv) BDERU : <a href="http://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/services.php">http://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/services.php</a> (exportable au format LibreOffice ods).
	P10	Nombre de sites dangereux en zone inondable	Etablissements industriels : BD Topo, classe PAI_INDUSTRIEL_COMMERCIAL, champ NATURE = « Usine » Installations nucléaires de base : publication par l'ASN chaque année de la liste communale des installations nucléaires de base. Installations de stockage et de traitements des déchets dangereux : rubriques 2712, 2713, 2717, 2718, 2719, 2720, 2730, 2731, 2740, 2751, 2760, 2770, 2790, 2795 de la base de données « installations classées » cf lien internet Etablissements Seveso, IPPC et autres ICPE : base de données « installations classées » - cf liens internet
	P11	Nombre de bâtiments patrimoniaux et surface des sites remarquables en zone inondable	DRAC : liste des édifices protégés (au titre de la législation sur les monuments historiques) par département, et de leur adresse. DREAL : liste des sites inscrits et classés (monuments naturels ou sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque présentant un intérêt général).
Secondaire AMC	S01	Alimentation en eau potable : nombre de personnes desservies par des captages situés en zone inondable	Listing sur <a href="http://www.bnpe.eaufrance.fr">http://www.bnpe.eaufrance.fr</a> : donnée par commune
	S03	Nombre de postes « énergie et télécommunication » en zone inondable	Transformateurs électriques : BD Topo Classe POSTE_TRANSFORMATION (haute tension - HTB) Centrales électriques : BD Topo Classe PAI_INDUSTRIEL_COMMERCIAL, champ NATURE = « Centrale électrique »
	S04	Espaces naturels protégés : superficie en zone inondable	CARMEN
	S05	Nombre annuel de visiteurs dans les musées	base de données MUSEOFILE BD Topo, classe PAI_CULTURE_LOISIRS dont le champ NATURE vaut « Musée »
Monétaire AMC-ACB	M01	Surface totale des bâtiments de logements en zone inondable	BD Topo (classe SURFACE_ACTIVITE) BD Topo (classes BATI_INDIFFERENCIE, BATI_INDUSTRIEL)
	M02	Surface totale des bâtiments d'activités en zone inondable	BD Topo (classe SURFACE_ACTIVITE) BD Topo (classes BATI_INDIFFERENCIE, BATI_INDUSTRIEL)



Type indicateur	N°	Indicateur	Exploitation des données numériques
	M03	Surfaces agricoles situées en zone inondables	Registre parcellaire graphique : Types de surfaces agricoles par îlot de culture
	M04	Etablissements publics	BD SIRENE

Des cartes seront établies à partir de ces informations. Le format de réalisation sera identique au format final.

## 1.2 Sollicitations des acteurs techniques

Afin de compléter certains indicateurs, différents interlocuteurs seront sollicités sur des thématiques particulières. Les acteurs suivants seront contactés :

- ARS62
- CCI
- Chambre d'agriculture
- Commune ayant produit PCS
- Conseil départemental
- DDTM
- Direction Interdépartementale des Routes
- DREAL
- DREAL services énergie climat air
- Opérateurs téléphoniques
- Préfecture
- SDIS
- SNCF
- Sociétés d'Autoroutes
- Structures d'hébergement
- Symcéa

Ces sollicitations seront réalisées par mail, téléphone, ou entretien direct en fonction des structures et disponibilités des acteurs.

Tableau 1-2 : échanges techniques prévus pour définition des indicateurs

Type indicateur	N°	Indicateur	Echanges techniques
Prioritaire AMC	P03	Capacité d'accueil des bâtiments hébergeant une population sensible en zone inondable	SDIS : base de données ERP sur le département? Préfecture : hébergements d'urgence recensés? Structures d'hébergement : capacité
	P03	Capacité d'accueil des établissements de santé en zone inondable	SDIS : base de données ERP sur le département? Préfecture : hébergements d'urgence recensés? Structures d'hébergement : leur demander leur capacité
	P03	Capacité d'accueil des campings et centres d'hébergement vacances en zone inondable	SDIS : base de données ERP sur le département? Préfecture : hébergements d'urgence recensés? Structures d'hébergement : capacité
	P04	Part des bâtiments participant directement à la gestion de crise hors et dans la zone inondable	Préfecture : hébergements d'urgence recensés? Commune ayant produit PCS : le récupérer
	P05	Trafic journalier des réseaux de transport en zone inondable	Sociétés d'Autoroutes Direction Interdépartementale des Routes : DIR NORD SNCF Conseil départemental : envoi pour validation
	P08	Stations de traitement des eaux usées en zone inondable : charge journalière entrante en moyenne annuelle	DDTM, DREAL : envoi pour validation
Secondaire AMC	S01	Alimentation en eau potable : nombre de personnes desservies par des captages situés en zone inondable	ARS62 : envoi pour validation



Type indicateur	N°	Indicateur	Echanges techniques
	S02	Capacité d'hébergement communale hors ZI en cas de nécessité d'évacuation	Préfecture : hébergements d'urgence recensés?
	S03	Nombre de postes « énergie et télécommunication » en zone inondable	DREAL services énergie climat air : postes de détente de gaz et les installations d'énergie renouvelables (champs solaires, éoliennes) Opérateurs téléphoniques : répartiteurs téléphoniques
Vulnérabilité	Ag4	Entretien des cours d'eau	Symcées : risque d'encombres par secteurs ?
	S2/6	Dommages au bétail	Chambre d'agriculture
	S3/4	Part des services publics prioritaires disposant de PCA	CCI
	S3/6	Délai moyen de rétablissement des entreprises stratégiques	CCI
	S3/9	Délais de remise en fonctionnement de tous les réseaux de transport	Gestionnaires de réseaux de transports : Sociétés d'Autoroutes, Direction Interdépartementale des Routes, SNCF, Conseil départemental

Les données ainsi obtenues compléteront les cartes précédemment réalisées.

### 1.3 Rencontre des représentants des communautés de communes et visites de terrain

La rencontre des représentants des communautés de commune vise à :

- compléter / valider les données précédemment recensées ;
- caractériser des indicateurs supplémentaires ;
- identifier des zones représentatives pour définir des zones d'échantillonnage.

Les résultats des entretiens menés au cours du volet 1 et ayant fait l'objet du livrable LCOM2 – Connaissance historique du territoire seront repris avant les rencontres afin de veiller à la cohérence entre les cartes établies à ce stade et les enjeux identifiés par les élus, et préparer la rencontre des représentants de communautés de commune et la phase de terrain.

#### 1.3.1 Complément / validation des données précédemment recensées

Les cartes seront présentées, en précisant qu'il s'agit de cartes de travail, même si le format est identique au format final. Si les délais le permettent, ces cartes seront transmises aux représentants des communautés de communes avant la rencontre envisagée pour qu'ils puissent en prendre connaissance.

Il s'agira de valider ces cartes, notamment les enjeux principaux : bâtiments hébergeant une population sensible, établissements de santé, bâtiments participant directement à la gestion de crise, hébergement hors zone inondable...

#### 1.3.2 Caractérisation d'indicateurs complémentaires

Des informations relatives à l'évolution de l'aménagement du territoire, à la gestion de crise et à la connaissance du risque par la population seront recueillies auprès des représentants des communautés de communes.

Des « zones d'effets indirects » seront également délimitées lors de ces rencontres, en recensant les réseaux ou établissements de gestion de crise situés hors zone inondable mais dont les communes dépendent fortement.

Le listing complet des informations attendues au cours de cette étape est présenté ci-dessous.





Tableau 1-3 : phase de terrain proposée pour définition des indicateurs

Type indicateur	N°	Indicateur	Visite de terrain / entretiens CC
Prioritaire AMC	P03	Capacité d'accueil des bâtiments hébergeant une population sensible en zone inondable	Contrôle terrain Validation par communautés de communes
	P03	Capacité d'accueil des établissements de santé en zone inondable	Contrôle terrain Validation par communautés de communes
	P03	Capacité d'accueil des campings et centres d'hébergement vacances en zone inondable	Contrôle terrain Validation par communautés de communes
	P04	Part des bâtiments participant directement à la gestion de crise hors et dans la zone inondable	Validation par communautés de communes
Secondaire AMC	S02	Capacité d'hébergement communale hors ZI en cas de nécessité d'évacuation	Validation par communautés de communes
Monétaire AMC-ACB	M01	Surface totale des bâtiments de logements en zone inondable	Niveau de premier plancher : terrain à partir échantillonnage défini avec les communautés de communes
	M02	Surface totale des bâtiments d'activités en zone inondable	Contrôle terrain pour la localisation des activités les plus importantes (surface importante ou nombreux salariés)
	M04	Etablissements publics	Validation par communautés de communes
Vulnérabilité	S1/13	Variation saisonnière communale de la population, méconnaissance du risque par la population	Communautés de communes
	S1/14	proportion de personnes habitant une commune n'ayant pas réalisé d'exercice de crise dans les 3 dernières années	Communautés de communes
	S1/15	Surface des zones en voie d'urbanisation à vocation d'habitation et dont les accès sont dangereux	Communautés de communes
	S2/7	proportion de bâtiments n'ayant pas fait l'objet de mesures de réduction de la vulnérabilité, parmi les bâtiments impactés de façon directe ou indirecte par l'inondation	Communautés de communes
	S3/14	proportion de population dont la commune dispose d'une réserve communale de sécurité civile	Communautés de communes
	S3/4	Délai moyen de rétablissement des services publics affectés par l'inondation	Communautés de communes
	S3/4	Part des services publics prioritaires disposant de PCA	Communautés de communes



Type indicateur	N°	Indicateur	Visite de terrain / entretiens CC
	S3/7	Proportion du territoire ne disposant pas d'un plan de gestion des déchets post-inondation	Communautés de communes
	Ag3	Existence de stocks et de dépôts : stockages d'activités industrielles ou commerciales, dépôts de matériaux susceptibles d'être mobilisés par une crue, de cuves de fioul ...	Communautés de communes

### 1.3.3 Visite de zones représentatives pour définir des zones d'échantillonnage

La visite de terrain doit permettre de définir la hauteur du premier plancher des habitations. Cette information sera donnée dans un premier temps par les représentants de communautés de communes. Des zones représentatives seront identifiées afin de réaliser un échantillonnage adapté.

Les autres enjeux devant faire l'objet d'une visite de terrain seront définis avec les représentants des communautés de communes. Une attention particulière sera ainsi portée aux activités présentant une surface importante ou un nombre élevé de salariés.

Les visites seront réalisées prioritairement dans la vallée.

## 2 Analyse des enjeux pour différents scénarios

Comme stipulé dans le cahier des charges PAPI3, différents scénarii d'inondation seront étudiés, et le recensement d'enjeux sera réalisé à ce stade pour trois d'entre eux :

- l'événement fréquent, correspondant à la crue ou la submersion marine ou le scénario d'événements engendrant les premiers dommages ;
- l'événement moyen, correspondant à une crue ou submersion marine ou scénario d'événements de période de retour probable supérieure ou égale à cent ans. Il est recommandé de retenir l'aléa de référence des PPR inondation ou littoral (plus forte crue ou scénarios d'événements connus de période de retour supérieure ou égale à 100 ans) ;
- l'événement extrême (crue mobilisant tout le lit majeur, concomitance exceptionnelle d'événements marins...), notamment pour avoir une base de réflexion en termes de gestion de crise.

## 3 Estimation des coûts des dommages

Les dommages directs tangibles seront calculés sur un horizon temporel de 50 ans pour cinq catégories d'enjeux :

- l'habitat ;
- les activités économiques et touristiques (hors agriculture) ;
- les activités agricoles ;
- les équipements publics (ERP, établissements de gestion de crise) ;
- les éléments de réseaux (captages d'eau, stations d'épuration, poste électrique) et les voiries.

La méthodologie proposée est présentée par type d'enjeux dans le tableau ci-dessous.



Tableau 3-1 : méthodologie pour l'évaluation des coûts des dommages

Enjeux	Principes méthodologiques d'estimation du coût des dommages	Sources de la méthode	Variables (sources)
Habitat	<p>Compte-tenu de l'échelle du territoire d'étude il est proposé d'utiliser les fonctions de dommages surfaciques aux logements.</p> <p>Ces fonctions de dommages permettent d'attribuer une valeur de dommage à chaque m<sup>2</sup> de logement en fonction des paramètres hydrauliques (hauteur d'eau, temps de submersion) et des caractéristiques du logement : individuel ou collectif, présence de sous-sol et d'étage et enfin présence de mobilier ou non.</p>	<p>CEPRI, 2013. « Evaluation des dommages liés aux inondations sur les logements »</p> <p>Commissariat Général au Développement Durable, juillet 2014. « <i>Analyse multicritères des projets de prévention des inondations – guide méthodologique</i> »</p>	<p>Hauteur d'eau (caractérisation de l'aléa)</p> <p>Durée de submersion (caractérisation de l'aléa)</p> <p>Caractéristiques de l'habitat (recensement des enjeux)</p> <p>Présence de mobilier (caractérisation de l'aléa : compte-tenu de la cinétique des événements, la montée des eaux laisse-t-elle suffisamment de temps pour surélever ou évacuer le mobilier ?)</p>
Activités économiques	<p>A partir de paramètres hydrauliques (hauteur et durée de submersion et temps d'intervention) et de caractéristiques de chaque entreprise (nature de l'activité, nombre de salariés), les fonctions fournissent des dommages directs moyens par entreprise et salarié.</p>	<p>EDATER, ASca, SIEE, TTI, 2003. « <i>Etude Globale pour une stratégie de réduction des risques dus aux crues de Rhône – Lot 4 : Analyse de l'occupation des sols – Evaluation des impacts des crues dans la situation actuelle</i> », Territoire Rhône. (PLAN RHONE)</p>	<p>Hauteur d'eau (caractérisation de l'aléa)</p> <p>Durée de submersion (caractérisation de l'aléa)</p> <p>Temps d'intervention (caractérisation de l'aléa : cinétique des événements et de la décrue)</p> <p>Nature de l'activité et nombre de salariés (recensement des enjeux)</p>
Parcelles agricoles	<p>Les fonctions de dommages permettent de déterminer le coût des dommages par hectares en fonction du type de culture, de la hauteur et de la durée de submersion, de la vitesse et de la saison.</p>	<p>Commissariat Général au Développement Durable, juillet 2014. « <i>Analyse multicritères des projets de prévention des inondations – guide méthodologique</i> »</p>	<p>Hauteur d'eau (caractérisation de l'aléa)</p> <p>Vitesse d'écoulement (caractérisation de l'aléa)</p> <p>Durée de submersion (caractérisation de l'aléa)</p> <p>Saison de la crue (caractérisation de l'aléa)</p> <p>Type de culture (recensement des enjeux)</p> <p>Surface inondée (traitement SIG)</p>
Sièges d'exploitation agricole	<p>Pour les sièges d'exploitation, les courbes permettent de déterminer une valeur de dommage surfacique en fonction de la hauteur d'eau et de la</p>	<p>EDATER, ASca, SIEE, TTI, 2003. « <i>Etude Globale pour une stratégie de réduction des risques dus aux crues de Rhône – Lot 4 : Analyse de</i></p>	<p>Hauteur d'eau (caractérisation de l'aléa)</p> <p>Vitesse d'écoulement (caractérisation de l'aléa)</p>



Enjeux	Principes méthodologiques d'estimation du coût des dommages	Sources de la méthode	Variables (sources)
	vitesse des écoulements.	<i>l'occupation des sols – Evaluation des impacts des crues dans la situation actuelle</i> », Territoire Rhône. (PLAN RHONE)	Surface inondée (traitement SIG)
Elevages	Les fonctions de dommages procurent une estimation du coût des dommages par tête en fonction du type d'élevage, de la hauteur d'eau et de la saison.	DEVAUX-ROS Claire, 2000. « <i>Evaluation des enjeux et des dommages potentiels liés aux inondations en Loire moyenne – Méthodes et principaux résultats</i> ». Equipe Pluridisciplinaire d'assistance aux maîtres d'ouvrage, Plan Loire Grandeur Nature  CEPRI, UMR CITERES, 2010. « <i>Méthodoloire : développement d'une méthodologie de mise en perspective des dommages économiques à l'échelle du bassin fluvial de la Loire</i> », EPL.	Hauteur d'eau (caractérisation de l'aléa)  Saison de la crue (caractérisation de l'aléa - moyenne des coûts sur les saisons concernées)  Type d'élevage (recensement des enjeux)  Nombre de têtes (recensement des enjeux)
Etablissements Recevant du Public, établissements de gestion de crise	Les fonctions de dommages proposées permettent d'associer en fonction des paramètres hydrauliques (hauteur d'eau, durée de submersion) et de la nature des établissements une valeur de dommages au m <sup>2</sup> inondé.	Commissariat Général au Développement Durable, juillet 2014. « <i>Analyse multicritères des projets de prévention des inondations – guide méthodologique</i> »	Hauteur d'eau (caractérisation de l'aléa)  Durée de submersion (caractérisation de l'aléa)  Type d'établissement (recensement des enjeux)  Surface inondée (traitement SIG)
Routes Eléments ponctuels de réseaux	Les fonctions de dommages permettent de déterminer en fonction de la hauteur d'eau, un coefficient d'endommagement à appliquer à la valeur des structures et réseaux considérés.	CEPRI, juin 2008. « <i>Evaluation de la pertinence des mesures de gestion du risque d'inondation - Manuel des pratiques existantes</i> ».  SCE, 2007. « <i>Méthode simple d'évaluation de la population bénéficiaire et de l'intérêt économique des travaux réalisés</i> ». DIREN, PACA	Hauteur d'eau (caractérisation de l'aléa)  Type d'élément ou de route (recensement des enjeux)



# ANNEXES



## ANNEXE n°1 – SYNTHÈSE DES MODALITÉS DE RECENSEMENT D'ENJEUX



Tableau 0-1 : Tableau synthétique des modalités de recensement d'enjeux

Type indicateur	N°	Indicateur	Exploit. données numériques	Echanges techniques	Visites terrain / entretiens CC
Prioritaire AMC	P01	Nombre de personnes habitant en zone inondable et part communale	x		
	P02	Part des personnes habitants dans des logements de plain-pied en zone inondable par commune	x		
	P03	Capacité d'accueil des bâtiments hébergeant une population sensible en zone inondable	x	x	x
	P03	Capacité d'accueil des établissements de santé en zone inondable	x	x	x
	P03	Capacité d'accueil des campings et centres d'hébergement vacances en zone inondable	x	x	x
	P04	Part des bâtiments participant directement à la gestion de crise hors et dans la zone inondable	x	x	x
	P05	Trafic journalier des réseaux de transport en zone inondable	x	x	
	P06	Part d'entreprises aidant à la reconstruction après une inondation dans les communes exposées	x		x
	P07	Nombre de personnes travaillant en zone inondable	x		
	P08	Stations de traitement des eaux usées en zone inondable : charge journalière entrante en moyenne annuelle	x	x	
	P09	Déchets : capacités de traitements et de stockage en zone inondable	x		x
P10	Nombre de sites dangereux en zone inondable	x		x	
P11	Nombre de bâtiments patrimoniaux et surface des sites remarquables en zone inondable	x			



Type indicateur	N°	Indicateur	Exploit. données numériques	Echanges techniques	Visites terrain / entretiens CC
Secondaire AMC	S01	Alimentation en eau potable : nombre de personnes desservies par des captages situés en zone inondable	x	x	
	S02	Capacité d'hébergement communale hors ZI en cas de nécessité d'évacuation		x	x
	S03	Nombre de postes « énergie et télécommunication » en zone inondable	x	x	
	S04	Espaces naturels protégés : superficie en zone inondable	x		
	S05	Nombre annuel de visiteurs dans les musées	x		
Monétaire AMC-ACB	M01	Surface totale des bâtiments de logements en zone inondable	x		x
	M02	Surface totale des bâtiments d'activités en zone inondable	x		x
	M03	Surfaces agricoles situées en zone inondables	x		
	M04	Etablissements publics	x		x
Vulnérabilité	Ag3	Existence de stocks et de dépôts : stockages d'activités industrielles ou commerciales, dépôts de matériaux susceptibles d'être mobilisés par une crue, de cuves de fioul ...			x
	Ag4	Entretien des cours d'eau		x	
	S1/13	Variation saisonnière communale de la population, méconnaissance du risque par la population			x
	S1/14	Proportion de personnes habitant une commune n'ayant pas réalisé d'exercice de crise dans les 3 dernières années			x
	S1/15	Surface des zones en voie d'urbanisation à vocation d'habitation et dont les accès sont dangereux			x
	S2/6	Dommages au bétail		x	





Type indicateur	N°	Indicateur	Exploit. données numériques	Echanges techniques	Visites terrain / entretiens CC
	S2/7	Proportion de bâtiments n'ayant pas fait l'objet de mesures de réduction de la vulnérabilité, parmi les bâtiments impactés de façon directe ou indirecte par l'inondation			x
	S3/14	Proportion de population dont la commune dispose d'une réserve communale de sécurité civile			x
	S3/4	Délai moyen de rétablissement des services publics affectés par l'inondation			x
	S3/4	Part des services publics prioritaires disposant de PCA			x
	S3/6	Délai moyen de rétablissement des entreprises stratégiques		x	x
	S3/7	Proportion du territoire ne disposant pas d'un plan de gestion des déchets post-inondation			x
	S3/8	Proportion d'établissements ne disposant pas d'un plan de sauvegarde des collections		x	
	S3/9	Délais de remise en fonctionnement de tous les réseaux de transport		x	
	S3/9	Proportion d'infrastructures de transports disposant d'un plan de gestion de crise		x	